

## PROCÉDURE DES CALAMITÉS AGRICOLES DEMANDE D'INDEMNISATION DES PERTES



N° 13681\*03

Le régime des calamités agricoles a pour but d'indemniser des pertes de récolte et/ou des pertes de fonds que vous auriez subies lors d'événements météorologiques contre lesquels vous n'auriez pu protéger vos productions.

#### Articles L361-1 à 8 et D361-1 à D361-42 du Code rural et de la pêche maritime

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information. veuillez transmettre l'original à la Direction départementale des territoires de corse du sud et veuillez en conserver un exemplaire cadre réservé à l'administration Sinistre : Pertes de récoltes sur les prairies et les parcours suite à la sécheresse de 2022 Département Corse-du-sud **Date de réception :** |\_\_|\_|/|\_\_|/|\_|\_| **IDENTIFICATION DU DEMANDEUR** N° SIRET : | | | | | | | | | | | | | | | N° PACAGE : | 0 | 2 | A | | | | | | Nom et prénom ou raison sociale : \_ Statut juridique de l'exploitation : (Exploitation individuelle, GAEC, EARL, SCEA, SARL, SA) Pour les GAEC, veuillez préciser le nombres d'associés : \_ **COORDONNÉES DU DEMANDEUR** Adresse: Code postal : | | | | | Commune : \_|\_|\_|; |\_|\_|\_| Mél : **COORDONNÉES DU COMPTE BANCAIRE** Joindre un BIC-IBAN ou inscrire ci-après les coordonnées de votre compte bancaire \_|| \_|\_|\_|\_|| IBAN - Identifiant international de compte bancaire \_|\_\_|\_\_| BIC - Code d'identification de la banque CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE EXPLOITATION Commune principale de localisation de vos pertes (si différente de vos coordonnées) : Code postal : |\_\_|\_|\_| Commune : \_ SURFACE AGRICOLE UTILISEE \_\_\_\_\_ ha *(exemple : 12,04 ha)* Si une partie de votre SAU est située en dehors de la Corse du Sud, veuillez l'indiquer dans le tableau ci-dessous :

Cerfa n°13681\*03 date de mise à jour : 23/03/23 page 1/7

Département

Surface (ha)

## LES PRODUCTIONS ANIMALES DE VOTRE EXPLOITATION (à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (\*))

### **ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION EN EFFECTIFS**

	ELEVAGE AVEC DECLARATION EN EFFECTIFS							
CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX	EFFECTIFS PERMANENTS (présents au 01/03/22)	EFFECTIFS VENDUS (hors réforme) l'année précédente					
		BOVINS						
93402	Vaches laitières							
93500	Vaches nourrices							
91306	Taureau							
91200	Bovins mâles race laitière							
91300	Bovins mâles race viande							
92310	Génisses de moins de 1 an race laitière							
92306	Génisses de 1 à 2 ans race laitière							
92302	Génisses de plus de 2 ans race laitière							
92308	Génisses de moins de 1 an race viande							
92304	Génisses de 1 à 2 ans race viande							
92300	Génisses de plus de 2 ans race viande							
91302	Taurillons ou animaux mâles finis 1 à 2 ans							
		NS, CAPRINS						
92702	Agnelles							
91400	Brebis laitières							
91500	Brebis viande							
91704	Chevrettes							
91704	Chèvres laitières lait non transformé							
91900	Chèvres laitières lait transformé  Chèvres laitières lait transformé							
91700	Boucs							
92704	Agnelet ou agneau de lait							
92706	Agneaux engraissement							
92700	Béliers							
		EQUINS						
91813	Poulains							
91802	Juments							
91810	Chevaux							
92100	Poneys							
92101	Ânes, mulets							
91809	Chevaux de loisir avec papier							
AUTRES A	ANIMAUX (précisez) :							

Cerfa n°13681\*03 date de mise à jour : 23/03/23 page 2/7

cultures en production en 2022- 1/1											
Codes	Cultures	ha	а	ca	AB	Codes	Cultures	ha	а	ca	AB
CEREALES ET OLEO-PROTEAGINEUX						CULTURES FLORALES I	ET PEP	INIERE			
91376	Avoine					92389	Culture florale sous abri froids				
91582	Blé tendre					92388	Culture florale sous abri chaud				
91551	Blé dur					94126	Pépinière ornementale				
92187	Colza					94083	Pépinière fruitière				
92641	Féveroles					94067	Pépinière forestière				
93181	Lentilles					96102	Vignes mère porte greffe				
93330	Maïs grain irrigué					94140	Pépinière viticole				
93913	Orge					94141	Pépinière viticole greffé soudé				
94474	Pois chiches					Autres : précisez					
94494	Pois protéagineux					CULTURES FOURRAGERES					
94982	Riz					93961	93961 Landes et parcours / estives				
95303	Soja					95680	Parcours ligneux - Parcours herbacé arbustif				
95346	Sorgho irrigué					94720	Prairie temporaire				
95452	Tournesol					94684	Prairie artificielle				
95483	Triticale					94700	Prairie naturelle				
						94702	Prairie naturelle vente de foin				
Semenc	es : précisez					93960	Parcours herbacé				
						94751	Prairie temporaire vente de foin				
Autres cultures :						Autres : précisez					

## PERTES DE RÉCOLTES ET PERTES DE FONDS LISTE DES ANNEXES

Liste des annexes à joindre à votre dossier :

- **l'annexe 1 :** déclaration des surfaces fourragères en 2022

### **MENTIONS LEGALES**

La loi n°78-17 du 6 janvier1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

Cerfa n°13681\*03 date de mise à jour : 23/03/23 page 3/7

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE						
Pièces	Obligatoire /facultatif	P.J.				
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	obligatoire					
Attestation(s) d'assurance originale(s) par compagnie	obligatoire					
Relevé BIC IBAN	En cas de changement des coordonnées bancaires connues de la DDT(M) et si vous n'avez pas complété l'encadré du présent formulaire intitulé « Coordonnées du compte bancaire »					
Annexe 1 : déclaration des surfaces fourragères sinistrée en 2022	Si vous avez subi des pertes de récoltes de fourrages en 2022					
Justificatifs de vente (copie des factures) et attestation sur l'honneur ou attestation comptable sur laquelle figurent les quantités de foin récoltées en 2021 et 2022	Si vous avez subi des pertes de récoltes de fourrages en 2022 et que vous êtes <u>producteur</u> <u>de fourrage uniquement</u>					
Copie du relevé d'exploitation de la MSA	Si vous n'avez pas fait de déclaration PAC en 2022					

Je soussigné (nom et prénom ) :  — certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;  — certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.  Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.  Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.  Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide :  — à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;						
Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.  Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide :						
Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide :						
□ à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;						
<ul> <li>□ à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;</li> <li>□ à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;</li> <li>□ en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles.</li> </ul>						
Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.						
Fait le   _ /  _						
(*) signature de tous les associés dans le cas d'un GAEC ou signature du gérant pour toute autre forme soéiaire.						

Cerfa n°13681\*03 date de mise à jour : 23/03/23 page 4/7



**Campagne agricole : Année** |\_2\_|\_0\_|\_2\_|\_2\_|



# ATTESTATION D'ASSURANCE DEVANT ÊTRE JOINTE AU CERFA N° 13681 POUR L'INDEMNISATION AU TITRE DES CALAMITÉS AGRICOLES

Type du sinistre : Pertes de récoltes sur les prairies et les parcours suite à la sécheresse de 2022

Date du sinistre : printemps et été 2022

Commune principalement concernée par la calamité :								
IDENTIFICATION DE L'ORGANISME D'ASSURANCE								
Dénomination sociale :								
Adresse (siège social) :								
Code postal :     Commune :								
Contact local, nom :								
Téléphone :      ; Mél :								
IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE / ASSURÉ								
IDENTIFICATION DO BENEFICIAIRE / ASSURE								
N° SIRET :								
Nom et prénom ou raison sociale :								
Adresse (siège de l'exploitation) :								
Code postal :   _    Commune :								
	GARAN	ITIES						
Acquiremen			andia kamuûka					
N° du contrat :	Biens garantis :		xploitation □ Contenu □					
			·					
N° du contrat :	Assurance sur les embarcations (en aquaculture)  N° du contrat :  Biens garantis :							
	Assurance mortalité du bétail							
	Espèces assurées :		Indemnités de sinistre (en €)					
	-		-					
N° du contrat :	-		-					
	-		-					

GARANTIES (SUITE)									
Assurance des récoltes contre les risques climatiques									
N° du contrat Grêle :									
N° du contrat Multiriques Climatiques (MRC):									
		Cultures sinistrées assurées	Superficies assurées (en ha)	Capitaux totaux assurés (en €)	Franchise par culture (*)	Indemnités versées (en €)			
G□	MRC □								
G□	MRC □								
G□	MRC □								
G□	MRC □								
G□	MRC □								
G□	MRC □								
G□	MRC □								
G□	MRC □								
* Si le coi	ntrat souscrit e	est un contrat à l'exploitat	ion ou pour un groupe de	cultures, veuillez indique	er le montant global de la	franchise.			
		SIGNAT	URES ET ENGAGEMENT	IS DE L'ASSUEUR ET L	'ASSURÉ				
L'assuré, soussigné, atteste être assuré au jour de la calamité :									
Fait le   _ /     _    _									
L'organisme d'assurance atteste que l'assuré mentionné ci-dessus, est assuré au jour de la calamité et que la contribution additionnelle dans le cas où elle existe, a été acquittée ou est exigible.									
Fait le   _ /									

Cerfa n°13681\*03 date de mise à jour : 23/03/23 page 6/7

#### PERTES DE RECOLTES SUITE A LA SECHERESSE DE 2022

## ANNEXE 1 DECLARATION DES SURFACES FOURRAGERES EN 2022

Dénomination du demandeur :								
N°Pacage: 02A	N°SIRET:	N°SIRET:						
Nature de la culture	Surface sinistrée		e a-t-elle un contrat urance ?	Indemnité d'assurance (en Euros)	Autre indemnité hors assurance (en Euros)			
		Grêle	Récolte					
Prairies naturelles								
Prairies temporaires (base : graminées comme ray grass, fétuque, brome)								
Prairies artificielles (base : légumineuses comme luzerne, sainfoin, trèfle)								
Parcours herbacés et arbustifs								
Parcours herbacés								
Fourrages annuels (sorgho, autres)								
	Si	gnature :						